

PLAN DE GESTION DE LA FORÊT URBAINE

Des racines pour l'avenir

Rapport de consultation des intervenants de la phase 1

Table des matières

RÉSUMÉ	3
CONTEXTE	4
Qu'est-ce qu'une forêt urbaine?	4
Consultations de la phase 1 du Plan	4
Consultations	5
Questions du sondage	6
Lettres d'opinion soumises à la Ville.....	7
Courriels soumis à la Ville.....	7
Autres commentaires	7
ANALYSE DES RÉPONSES	7
Méthode	7
Présentation des résultats	8
COMMENTAIRES RECUEILLIS ET RÉPONSES AU SONDAGE	8
Question 1 : En quoi les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa sont-ils importants pour vous?	8
Question 2 : Selon vous, quelles sont les plus grandes menaces pour les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?	11
Question 3 : Selon vous, existe-t-il des possibilités de créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?	14
Question 4 : Qu'est-ce que la Ville pourrait faire pour vous aider (ou aider votre organisation) à créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?	18
Question 5 : Qu'est-ce que vous (ou votre organisation) pourriez faire pour créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?	21
MOT DE LA FIN	25
REMERCIEMENTS	26

RÉSUMÉ

La Ville d'Ottawa a tenu en novembre 2015 une série de séances de consultation (phase 1) visant à recueillir des commentaires préliminaires sur la vision et l'orientation à adopter pour élaborer un plan de gestion stratégique de la forêt urbaine pour les secteurs urbains et les banlieues d'Ottawa.

Les consultations ont été divisées en deux phases. Celles de la phase 1 visaient à renseigner les participants sur le projet, à présenter le contexte et à recueillir des commentaires sur la vision à adopter et sur les principaux enjeux, possibilités et défis liés à la forêt urbaine d'Ottawa. Ces commentaires seront considérés avec attention lors de l'élaboration de la version provisoire du Plan de gestion de la forêt urbaine. Les consultations de la phase 2, qui devraient avoir lieu à l'automne 2016, seront l'occasion pour les participants d'examiner et de commenter la version provisoire.

Quelque 200 intervenants externes et membres du grand public ont pris part aux consultations de la phase 1, et 123 autres ont répondu au sondage par écrit ou en ligne. Une séance de consultation destinée au personnel municipal a aussi été tenue.

Le sondage et les consultations de la phase 1 portaient sur cinq questions sur la forêt urbaine et l'importance que les participants lui accordent, les défis et les possibilités qui s'y rattachent, et sur ce que la Ville et les participants peuvent faire pour créer des conditions qui lui sont plus favorables.

De manière générale, les participants et les répondants ont manifesté leur appui à l'élaboration d'un plan de gestion stratégique de la forêt urbaine. Voici un aperçu des principaux commentaires :

- Beaucoup ont souligné les bienfaits environnementaux et la beauté de la forêt urbaine.
- Les principaux défis liés à la forêt urbaine sont notamment : le partage de l'espace avec d'autres utilisations du sol, la protection insuffisante des arbres, les organismes nuisibles, les espèces envahissantes et le manque de sensibilisation par rapport aux bienfaits des arbres. L'insuffisance du financement et l'absence de coordination des services municipaux ont également été soulignées.
- De nombreux participants ont mentionné des possibilités liées à la forêt urbaine : accroître la sensibilisation et l'engagement du public, diversifier les essences d'arbres, resserrer les normes de design urbain, renforcer les règlements et les politiques de protection des arbres, et faire appliquer plus sévèrement les mesures de protection.
- Beaucoup ont indiqué que la Ville pourrait favoriser davantage les arbres et la forêt urbaine en offrant du soutien aux organisations et organismes concernés, en améliorant les pratiques et les politiques municipales, en conseillant et en informant la population et en mettant en œuvre des mesures pour inciter les résidents à planter des arbres et à en prendre soin.
- Des participants ont proposé de soutenir la forêt urbaine en faisant de la sensibilisation, en offrant du soutien technique et scientifique, en contribuant à la plantation et à l'entretien des arbres et en faisant des présentations devant le Conseil.

CONTEXTE

La Ville d'Ottawa a entamé récemment l'élaboration d'un plan stratégique de gestion de la forêt urbaine qui, une fois approuvé, permettra la réalisation d'une des initiatives stratégiques du Conseil municipal.

La Ville s'est dotée de nombreux programmes, politiques, initiatives et règlements liés à la forêt urbaine. Toutefois, elle n'a pas d'approche stratégique globale à long terme concernant la planification, l'entretien et l'amélioration de la forêt urbaine. Le Plan de gestion de la forêt urbaine comblera cette lacune.

Qu'est-ce qu'une forêt urbaine?

Dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine, la forêt urbaine d'Ottawa correspond à l'ensemble des arbres et à leur habitat à l'intérieur du périmètre de la ville. Elle comprend les arbres sur les terrains publics et privés : dans les rues de la ville; dans les parcs, les espaces libres et les espaces naturels; dans les cours et les espaces paysagés des résidences, des institutions et des entreprises. La forêt urbaine est une ressource commune qui procure de nombreux bienfaits à l'ensemble de la collectivité. Le plan portera principalement sur la forêt urbaine située à l'intérieur du secteur urbain général et des secteurs d'expansion urbaine à l'étude.

Consultations de la phase 1 du Plan

En novembre 2015, la Ville d'Ottawa a tenu une série de séances de consultation visant à recueillir des commentaires préliminaires sur la vision et l'orientation à adopter pour élaborer un plan de gestion de la forêt urbaine, ainsi qu'à mieux comprendre les enjeux passés et actuels et à cerner les solutions possibles. Les consultations de la phase 1 étaient une occasion de :

- a) renseigner le grand public et les intervenants sur l'utilité d'un plan de gestion de la forêt urbaine;
- b) discuter des principaux enjeux, possibilités et défis liés à la forêt urbaine d'Ottawa.

Ces consultations constituaient la première occasion pour le grand public et les intervenants de se faire entendre au sujet de l'élaboration du Plan. Ils auront une nouvelle occasion lors des consultations de la phase 2, qui devraient se tenir à l'automne 2016.

Le grand public et les intervenants étaient invités à répondre à un sondage de cinq questions portant sur l'élaboration du Plan, qui était fourni en mains propres aux participants de la consultation et disponible sur le site Web de la Ville.

Le présent rapport résume les commentaires recueillis lors des séances de consultation animées, et par l'intermédiaire du sondage et des lettres d'opinion. Comme les commentaires portaient

principalement sur les cinq questions du sondage, le résumé ci-dessous est divisé en cinq sections correspondantes. Tous les commentaires seront considérés lors de l'élaboration de la version provisoire du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Consultations

Les consultations de la phase 1 comprenaient : 1) une séance avec les intervenants externes; 2) une séance de consultation publique; 3) une réunion avec les intervenants internes. Les trois séances sont décrites plus en détail ci-dessous. Une série d'affiches d'information et une présentation ont été préparées pour chaque séance, et le sondage en format imprimé accompagné d'une fiche d'information y était distribué. Les trois séances se sont déroulées de manière semblable :

- Lecture des affiches (environ 30 minutes)
- Mot de bienvenue et présentations du personnel municipal (et des conseillers dans le cas des séances avec les intervenants externes et avec le grand public) (environ 10 minutes)
- Présentation de l'équipe de consultation (environ 20 minutes)
- Période de questions dirigée en groupe (environ 30 minutes)
- Discussions dirigées en petits groupes (environ une heure)
- Retour sur les discussions (environ 20 minutes)
- Clôture et mot de la fin (environ 10 minutes)

Les discussions en petits groupes n'ont pas eu lieu lors des séances avec les intervenants internes, vu le nombre relativement limité de participants. Des employés bilingues étaient présents pour répondre aux questions en français lors de la séance de consultation publique, et les affiches et les sondages étaient offerts en français et en anglais.

Les discussions dirigées visaient à recueillir les commentaires sur les cinq questions (voir ci-dessous). Elles portaient donc principalement sur la vision, les possibilités et les enjeux généraux liés au Plan de gestion de la forêt urbaine. Des preneurs de notes ont consigné tous les commentaires.

Les trois séances de consultation ont été tenues les 24 et 25 novembre 2015 :

- 1. Séance avec les intervenants externes – 24 novembre 2015, 13 h 30 à 16 h 30, dans la salle Colonel-By et au Salon des conseillers**
 - Cette séance accueillait des représentants des offices locaux de protection de la nature et d'autres organisations semblables, de la Commission de la capitale nationale (CCN), d'organismes communautaires, d'organisations non gouvernementales environnementales, du domaine de l'aménagement et d'autres organismes. Quarante intervenants externes étaient présents.

2. Séance de consultation publique – 24 novembre 2015, 18 h 30 à 21 h 30, à la Place-Jean-Pigott, dans la salle Colonel-By et dans la salle du Conseil

- Cette séance était ouverte au grand public. Elle avait été annoncée par un avis aux médias, sur le site Web de la Ville et sur ses médias sociaux, par l'intermédiaire des conseillers, dans la liste de diffusion de la Ville pour le projet et dans les listes de diffusions de partenaires. Plus de 150 personnes étaient présentes.

3. Séance avec les intervenants internes – 25 novembre 2015, 9 h à midi, dans la salle Colonel-By

- Cette séance accueillait des employés des services municipaux qui participent directement ou indirectement à la gestion de la forêt urbaine, ou dont les décisions ont des répercussions sur la forêt urbaine. Trente-deux employés étaient présents.

Questions du sondage

Les participants et le grand public étaient invités à répondre à un sondage de cinq questions sur la vision et l'orientation du Plan de gestion de la forêt urbaine. Il était offert en format imprimé lors des séances de consultation et a été mis en ligne sur le site Web de la Ville le 24 novembre 2015. Les réponses devaient être soumises au plus tard le 16 décembre 2015. Il s'agissait de questions ouvertes permettant aux répondants de formuler leurs propres réponses (au lieu de choisir parmi des réponses préétablies). Les réponses sont donc très détaillées et éclairent de manière particulière les possibilités et les défis liés à la forêt urbaine de même que l'expérience personnelle des personnes sondées. Voici les cinq questions :

1. En quoi les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa sont-ils importants pour vous?
2. Selon vous, quelles sont les plus grandes menaces pour les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?
3. Selon vous, existe-t-il des possibilités de créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?
4. Qu'est-ce que la Ville pourrait faire pour vous aider (ou aider votre organisation) à créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?
5. Qu'est-ce que vous (ou votre organisation) pourriez faire pour créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?

Au total, 123 réponses ont été soumises. Comme le souligne l'analyse des réponses ci-dessous, certaines personnes n'ont pas répondu à toutes les questions du sondage.

Les cinq questions mentionnées ont également servi à diriger les discussions lors des trois séances de consultation (externe, interne et grand public).

Lettres d'opinion soumises à la Ville

Plusieurs associations communautaires et organisations non gouvernementales environnementales d'Ottawa ont aussi soumis des lettres d'opinion détaillées qui seront très utiles dans le cadre du processus d'élaboration du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Les groupes suivants ont soumis des lettres d'opinion :

- Des associations communautaires du noyau urbain, soit la Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville et les associations communautaires du Vieil Ottawa-Sud, du Glebe, d'Ottawa-Est et de Dalhousie (24 novembre 2015)
- La Fédération des associations civiques d'Ottawa-Carleton (décembre 2015)
- L'Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada (12 décembre 2015)
- Le Conseil de l'intendance environnementale d'Ottawa (décembre 2015)
- Arbre Ottawa, avec la participation d'Écologie Ottawa, du Champlain Oaks Project, de Big Trees of Kitchissippi, du Community Association Forum on Environmental Sustainability, de la Fédération des associations civiques d'Ottawa-Carleton de l'Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada et de Hidden Harvest Ottawa (24 novembre 2015)

Le résumé de ces lettres se trouve ci-dessous. Bien que les commentaires ne soient pas tous des réponses aux cinq questions, il a été possible de les répartir de manière correspondante.

Courriels soumis à la Ville

La Ville a reçu un certain nombre de courriels contenant des réponses au sondage ou des lettres d'opinion au nom de diverses organisations, de même que huit courriels de personnes qui ont eu la générosité de faire part de leurs réflexions, de leurs expériences et de leurs suggestions. Tous ces commentaires seront pris en compte lors de l'élaboration du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Autres commentaires

Le grand public et les intervenants sont encouragés à continuer de soumettre leurs réflexions ou leurs suggestions concernant le Plan de gestion de la forêt urbaine par courriel, par téléphone ou par télécopieur.

ANALYSE DES RÉPONSES

Méthode

Bien que les cinq questions soient de nature ouverte, il est possible de dégager certains thèmes et certaines tendances qui permettent de classer quantitativement les réponses et les discussions.

Les nombreuses réponses ont d'abord été évaluées d'un point de vue global dans le but d'en dégager les points communs. Elles ont ensuite été évaluées individuellement et classées par thèmes en fonction des mots-clés et des principales idées. Les réponses qui comprenaient des idées et des mots-clés plus particuliers ou moins fréquents ont été répertoriées dans la catégorie « autre ».

En raison de la nature ouverte des questions du sondage, la plupart des répondants ont proposé plus d'une réponse par question. Par conséquent, certaines réponses touchent à plusieurs thèmes, ou mentionnent plusieurs fois le même thème, auquel cas ce thème n'est noté qu'une fois pour accorder un poids égal à chaque réponse et obtenir des résultats représentatifs.

Les résultats des séances de consultation auprès du grand public et des intervenants externes sont résumés selon une approche distincte adaptée à leur nature. Lorsque c'est possible, les réponses ouvertes semblables sont regroupées sous une même catégorie. Toutefois, comme les séances consistaient en des discussions ouvertes en petits groupes, certaines réponses répétitives ne ressortaient qu'une seule fois. C'est pourquoi l'analyse de ces séances tient compte du nombre de personnes qui ont mentionné chaque thème au sein des sept groupes. Par exemple, une mention de la qualité de l'air et une autre de l'habitat faunique dans un même groupe sont toutes deux notées dans la catégorie des « avantages environnementaux ».

Présentation des résultats

Les résultats du sondage et des consultations indiquent le nombre de mentions de chaque thème et le pourcentage du nombre de réponses qui s'y rapportent. Par exemple, si les « avantages environnementaux » sont mentionnés par 35 répondants sur un total de 108 réponses à une des questions, cela représente 32 % des réponses à cette question.

Les résultats sont répartis en trois catégories :

- Commentaires recueillis lors des séances de consultation
- Réponses aux questions du sondage (format imprimé et en ligne)
- Lettres d'opinion

COMMENTAIRES RECUEILLIS ET RÉPONSES AU SONDRAGE

Question 1 : En quoi les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa sont-ils importants pour vous?

Consultations publiques et à l'externe

Un total de 79 réponses à la question 1 ont été enregistrées. Il est fait mention 16 fois (20 %) des « avantages environnementaux », 11 fois (14 %) de la « beauté et de la nature » et 10 fois (13 %) du « bien-être psychologique et spirituel ».

La « santé physique et les loisirs » et le « renforcement des communautés » ont obtenu chacun 9 mentions (11 %). La « production d'aliments » et « l'ombre » ont obtenu 6 et 5 réponses respectivement (8 % et 6 %). Les « avantages économiques » n'ont été mentionné qu'une fois. Les autres réponses, très diversifiées, sont regroupées dans la catégorie « autre »; elles portent notamment sur le patrimoine, la production de bois d'œuvre, la réduction de la criminalité, la mémoire du passé (tempêtes de verglas, modération de la circulation, passage du temps), le cycle des saisons et l'amélioration de la qualité de vie.

Dix réponses ont été enregistrées lors des consultations avec les intervenants externes, et elles touchent généralement aux mêmes thèmes que les commentaires recueillis lors des consultations publiques. La figure 1 présente ces réponses par catégories. Les commentaires classés sous la catégorie « autre » touchaient notamment à la responsabilité d'Ottawa en tant que capitale, à la répartition équilibrée du couvert forestier, au problème des secteurs sans arbres et à la nécessité d'augmenter la présence des arbres, d'instaurer des mesures de modération de la circulation et de sensibiliser la population.

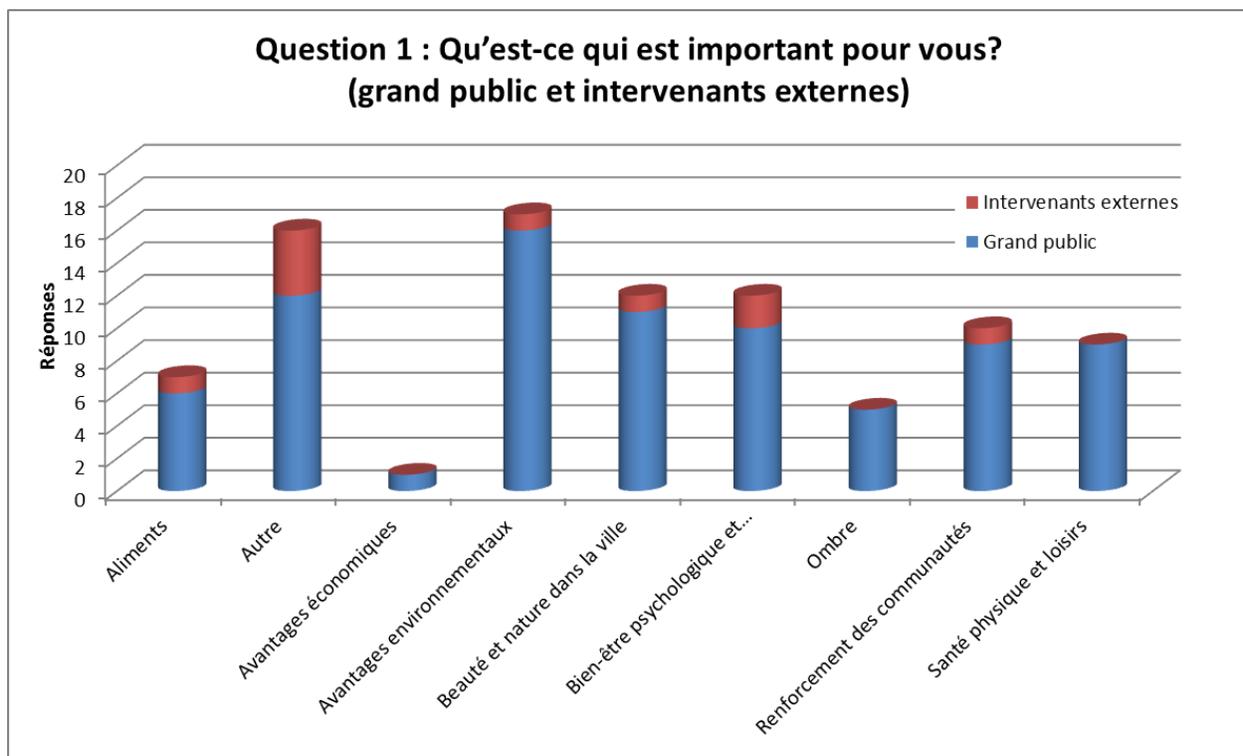


Figure 1 : Réponses à la question 1 (intervenants externes et grand public)

Sondage

Au total, 119 réponses ont été enregistrées pour la question 1. Le principal thème mentionné est la « beauté et la nature » avec 82 réponses (69 %). Les « avantages environnementaux » arrivent en deuxième place avec 71 réponses (60 %), suivi de « l'ombre » (44 réponses, soit 37 %), qui est

considérée comme un thème distinct puisqu'elle procure de multiples bienfaits. Parmi les autres thèmes mentionnés, on trouve la « santé physique et les loisirs » avec 22 réponses (18 %), le « bien-être psychologique et spirituel » avec 21 réponses (18 %), le « renforcement des communautés » avec 15 réponses (13 %), la « production d'aliments » avec 11 réponses (9 %) et les « avantages économiques » avec 10 réponses (8 %). La catégorie « autre » compte 15 réponses (13 %), qui portent entre autres sur le patrimoine, les fluctuations saisonnières et la vie privée.

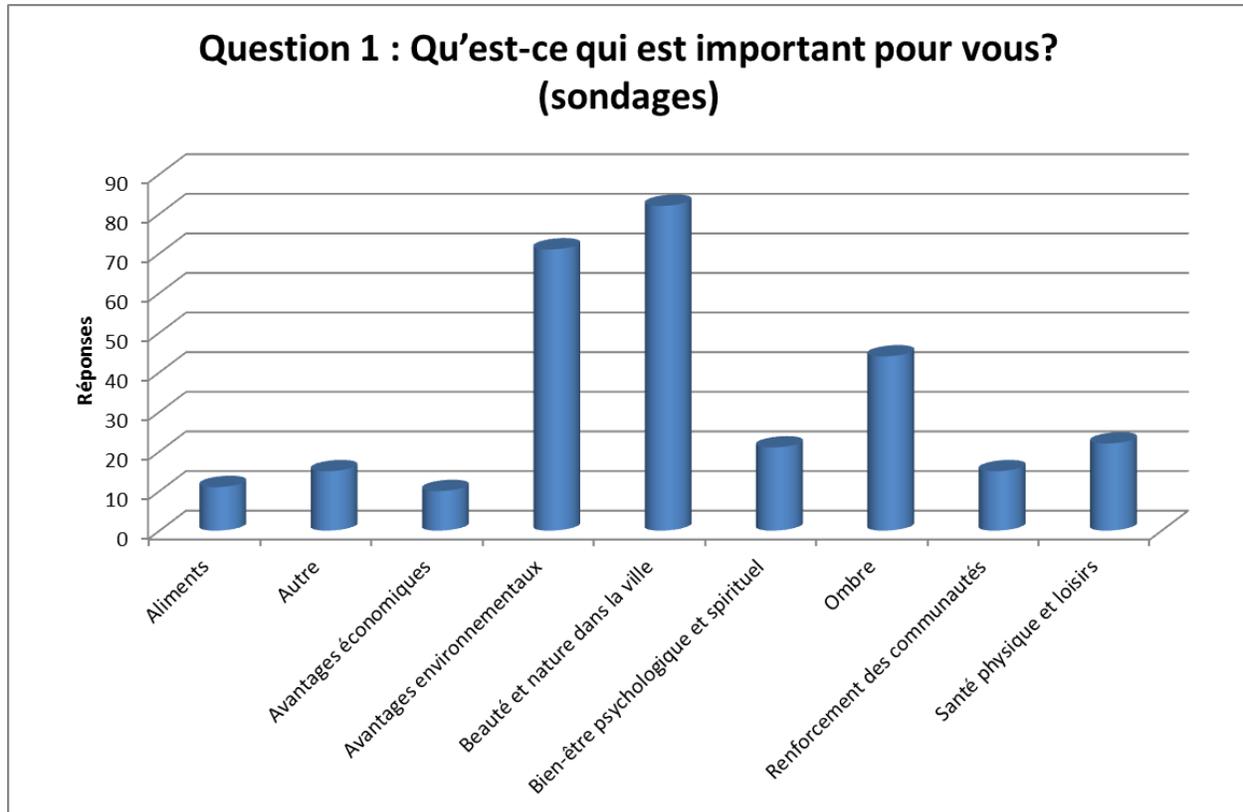


Figure 2 : Réponses à la question 1 (sondages)

Lettres d'opinion

Les commentaires sur la vision de la forêt urbaine d'Ottawa comprenaient les idées et les thèmes suivants :

- « Nous sommes la capitale du Canada et notre vision de la forêt urbaine devrait être une inspiration pour le reste du pays. »
- « La forêt d'Ottawa purifie notre air, améliore la santé de nos résidents, embellit nos quartiers et améliore globalement notre qualité de vie. »
- Il faut considérer le système du patrimoine naturel, les zones riveraines et la gestion écologique intégrée des eaux pluviales.

- Il faut accorder la priorité à la préservation des arbres mûrs, à l'accroissement du couvert forestier et à sa répartition équitable, à l'augmentation de la biodiversité, de la sensibilisation, de la gérance environnementale et de la surveillance.
- Il est essentiel de voir la forêt urbaine d'Ottawa comme un actif vert au moins aussi important que l'infrastructure grise.
- Mots-clés et idées principales : réseau vert pour les navetteurs et les touristes, système de parcs, d'espaces naturels, de sentiers, d'arbres de rue et d'espaces paysagés, écosystème intégré, modèle de biodiversité indigène, à la base d'une vie saine.

Question 2 : Selon vous, quelles sont les plus grandes menaces pour les arbres des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?

Consultations publiques et à l'externe

Soixante-dix-sept réponses abordent les menaces qui guettent la forêt urbaine. Elles ont été réparties en 15 catégories, dont la catégorie « autre ». Le principal thème mentionné est la « protection insuffisante des arbres » avec 13 réponses (17 %). Six ou sept des autres thèmes mentionnés (entre 8 % et 9 %) ont été répartis en quatre catégories, comme « le manque de connaissance de la valeur des arbres », la « concurrence pour l'utilisation de l'espace », la « plantation d'arbres insuffisante » et « l'absence de programmes de sensibilisation et d'engagement ». Quatre commentaires (5 %) portaient sur l'« entretien inadéquat » et cinq autres (6 %) sur les « les conflits liés aux arbres » (les racines qui soulèvent les trottoirs, les branches qui font de l'ombre aux jardins ou les racines qui envahissent les drains agricoles – les aspects négatifs des arbres). Toutes les autres catégories comptaient pour moins de 5 % des réponses. La catégorie « autre », sans surprise, englobe des commentaires qui portent sur une variété de sujets : les terrains de la Commission de la capitale nationale et d'autres terrains privés qui aident la Ville à atteindre ses objectifs, l'aménagement intercalaire, le vandalisme, la faiblesse des taux de survie et de croissance, le recensement des arbres plantés (mettre à jour les cartes), le danger dans les espaces boisés, les chasse-neige qui endommagent les arbres, la gestion des eaux pluviales, la bureaucratie, etc.

La consultation avec les intervenants externes a permis d'amasser sept réponses. Trois d'entre elles portaient sur la « concurrence pour l'espace ». Les autres étaient des réponses uniques (voir figure 3).

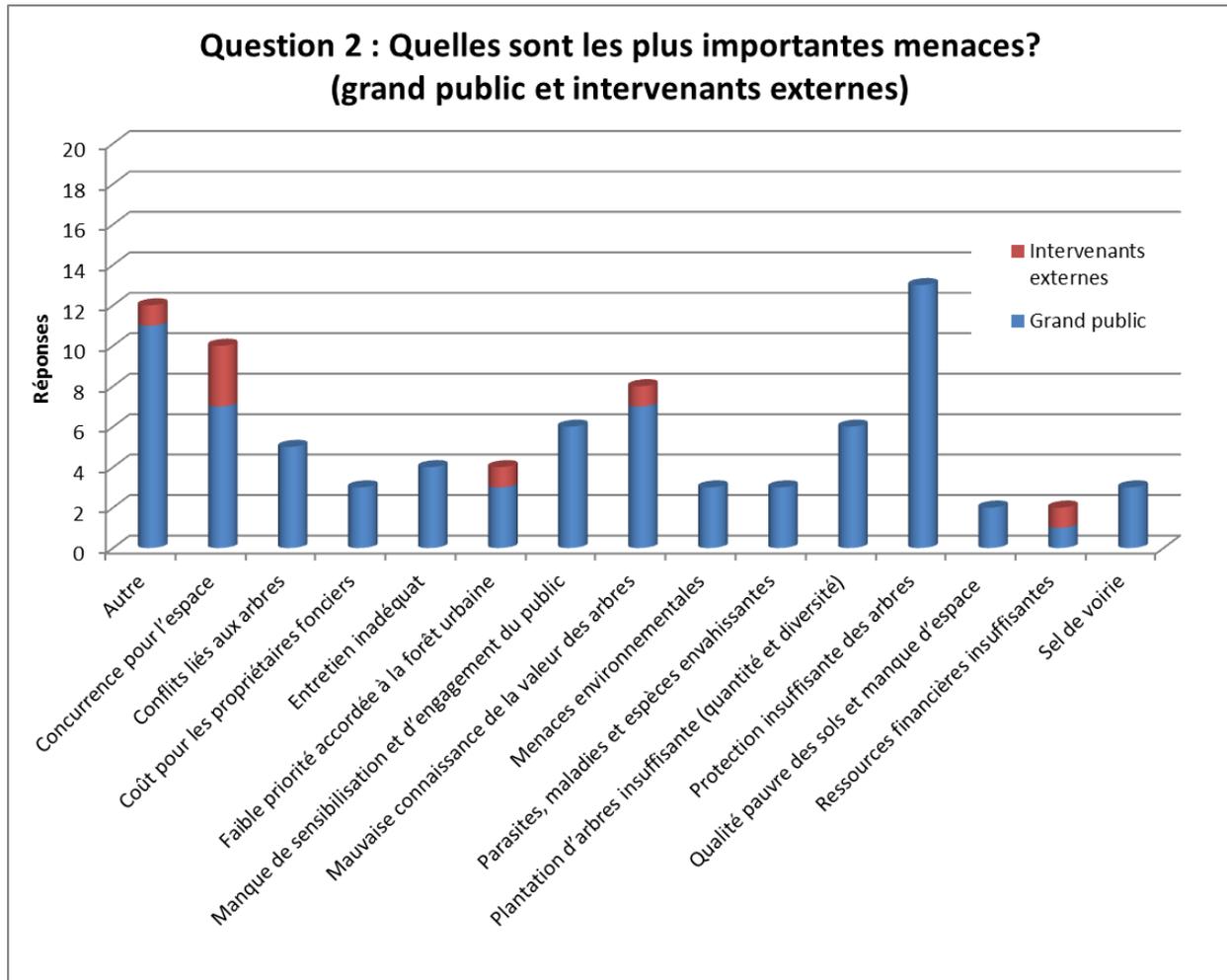


Figure 3 : Réponses à la question 2 (intervenants externes et grand public)

Sondage

Au total, 123 réponses ont été enregistrées pour la question 2, et plusieurs menaces ont été recensées. Une majorité de répondants (66,54 %) ont mentionné la « protection insuffisante des arbres », notamment en ce qui a trait aux politiques et aux pratiques. Quarante réponses (33 %) touchaient au thème de la « concurrence pour l'espace » avec les infrastructures, les bâtiments et les autres éléments paysagers ainsi qu'aux « parasites, aux maladies et aux espèces envahissantes ». Trente-deux réponses (26 %) mentionnaient les « menaces environnementales », comme les changements climatiques, et 29 réponses (24 %) indiquaient « l'absence de programmes de sensibilisation et d'engagement ». L'« entretien inadéquat » et la « plantation d'arbres insuffisante » (nombre d'arbres et diversité des essences) ont été mentionnés dans 19 réponses (15 %). Le « sel de voirie » a été mentionné dans 10 réponses (8 %), les « ressources insuffisantes » pour la gestion dans 9 réponses (7 %), la « qualité pauvre des sols et le manque d'espace » dans 4 réponses (3 %) et la « faible priorité accordée à la forêt urbaine par les gestionnaires municipaux » dans 2 réponses (2 %). Le « coût pour les propriétaires fonciers » et « le manque de connaissance de la valeur des arbres » ont été mentionnés une fois (1 %). Ces deux derniers thèmes sont considérés comme

distincts puisqu'ils sont ressortis plus souvent lors des consultations avec le grand public et avec les intervenants externes. Vingt et une réponses (17 %) sont classées dans la catégorie « autre »; elles portaient notamment sur le gaspillage des fruits et des noix, les arbres vieillissants, les sols argileux et les politiques y afférentes, le manque de planification relative au système du patrimoine naturel, etc.



Figure 4 : Réponses à la question 2 (sondages)

Lettres d'opinion

Les commentaires sur les menaces à la forêt urbaine d'Ottawa comprenaient les points suivants :

- l'absence de financement pour la protection, l'entretien et l'accroissement de la forêt urbaine;
- l'intensification et la densification;
- la protection inadéquate de la forêt ancienne;
- le manque de sensibilisation;
- les pertes continues dues aux organismes nuisibles (p. ex. l'agrile du frêne) et à l'aménagement urbain;
- le décalage entre l'orientation du Conseil et l'approche opérationnelle de la Ville;
- l'application trop souple des règlements existants relatifs aux arbres;
- l'absence de planification adéquate et proactive pour favoriser les arbres;
- la mauvaise connaissance des règlements sur les arbres limitrophes;
- l'absence de consultation publique sur le réaménagement des parcs communautaires et des espaces libres;
- l'absence d'autorité municipale sur la Ceinture de verdure et les autres terrains appartenant à la Commission de la capitale nationale.

Question 3 : Selon vous, existe-t-il des possibilités de créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine des secteurs urbains et des banlieues d'Ottawa?

Consultations avec le grand public et les intervenants externes

Les 55 réponses qu'a fournies le grand public à cette question ont été regroupées en 15 grands thèmes. Plus du quart des répondants (14) ont indiqué comme possibilité l'« amélioration de la sensibilisation et de l'engagement ». En deuxième position quant au nombre de réponses vient l'« accroissement des efforts de plantation » (le nombre d'arbres et la diversification des essences), mentionné par 7 répondants (soit 11 %). L'« amélioration des communications » et l'« application plus stricte des règlements » ont été suggérées par quatre répondants chacune (7 %), tandis que la « création d'une politique sur les toits verts », la mise en œuvre de « mesures incitatives pour les propriétaires privés » et la « révision ou l'élimination de la politique sur les sols d'argile marine » ont chacune été mentionnées trois fois par les répondants (5 %). Aux fins de cette question, ont été regroupées dans la catégorie « autre » des suggestions comme la consultation avec les universités au sujet des bienfaits de la forêt urbaine sur la santé et des analyses coûts-avantages; l'attribution d'une compétence provinciale en matière de services forestiers urbains; la préservation de certains arbres par l'octroi à la Ville d'un droit de propriété ou d'une servitude (p. ex., dons); l'octroi, à la suite d'un appel d'offres, d'un contrat d'achat d'arbres à une personne ou à une entreprise; l'achat par la Ville de terrains le long des cours d'eau pour y planter des arbres; la collaboration avec la

Commission de la capitale nationale (CCN) et les offices de protection de la nature; la diminution du recours au sel de voirie sur les routes ou l'utilisation d'un sel écologique; le recours à un germoplasme local; etc.

La consultation avec les intervenants externes a ajouté sept réponses à cette question. Deux d'entre elles concernaient l'« amélioration du design urbain », et une, l'« amélioration de la sensibilisation et de l'engagement ». Sous « autre » ont été incluses les mentions de l'utilisation du processus d'évaluation environnementale de site en vue de créer des avantages directs pour les secteurs urbains, l'engagement à l'égard des objectifs du Plan de gestion de la forêt urbaine et l'articulation des besoins des ordres de gouvernement.

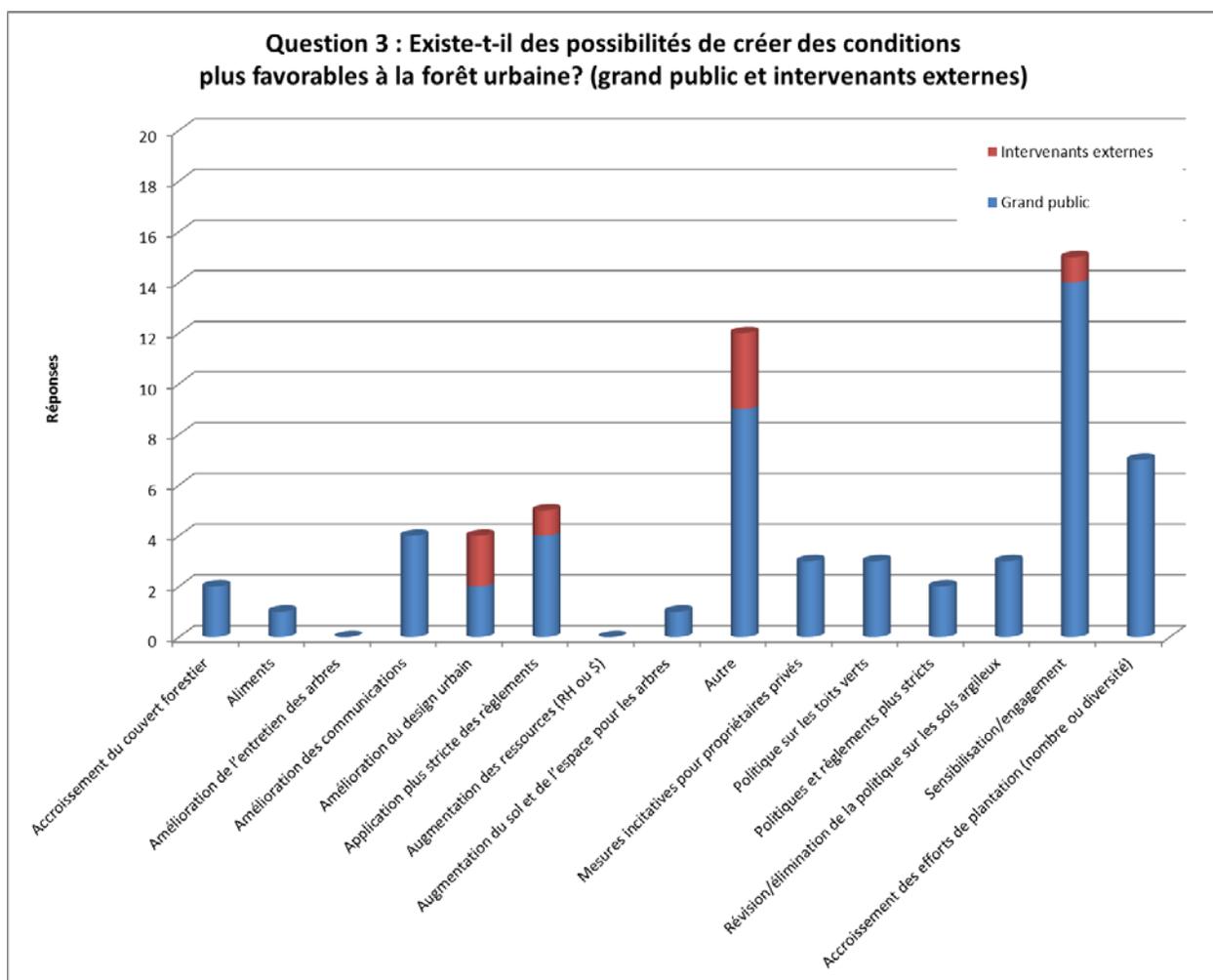


Figure 3 : Réponses à la question 3 (intervenants externes et grand public)

Sondage

Au total, 120 personnes ont répondu à la question 3, fournissant ainsi de nombreuses idées pour favoriser la forêt urbaine. Dans le sondage, la réponse la plus fréquente (40 fois, soit 33 %) proposait l'« accroissement des efforts de plantation » (y compris l'augmentation du nombre d'arbres et la

diversification des essences). Trente et un répondants (26 %) ont pour leur part proposé la mise en place de « politiques et règlements plus stricts » pour protéger les arbres. Un nombre semblable de répondants (soit 30, ou 25 %) ont plutôt suggéré d’améliorer la forêt urbaine par l’« amélioration du design urbain », que ce soit pour tout le territoire de la ville ou pour un site donné. Douze autres répondants (10 %) ont mentionné parmi les possibilités « l’amélioration ou l’accroissement du sol ». Bien que ces deux éléments soient distincts puisque le deuxième est plus précis d’un point de vue technique, ils ont été regroupés aux fins de la présente question. D’autres répondants ont formulé les possibilités suivantes : « sensibilisation et engagement du public » (27 fois, 23 %), « amélioration de l’entretien des arbres » (13 fois, 11 %), « utilisation de la forêt urbaine comme source d’aliments » (10 fois, 8 %), « mesures incitatives pour les propriétaires privés » (10 fois, 8 %), « amélioration des communications » (9 fois, 8 %), « application plus stricte des règlements » (9 fois, 8 %), « augmentation des ressources octroyées », ce qui comprend les ressources humaines et le financement (7 fois, 6 %), « révision ou élimination de la politique sur les sols d’argile marine » (4 fois, 3 %), « augmentation du couvert forestier » (3 fois, 3 %) et « création d’une politique sur les toits verts » (2 fois, 2 %). Sous la catégorie « autre » ont été regroupés la création d’un programme « Adoptez un arbre », la mise sur pied de projets de dénomination d’arbres et d’œuvres d’art, la création de jardins communautaires, l’achat de terrains pour la plantation d’arbres et une foule d’autres excellentes idées.

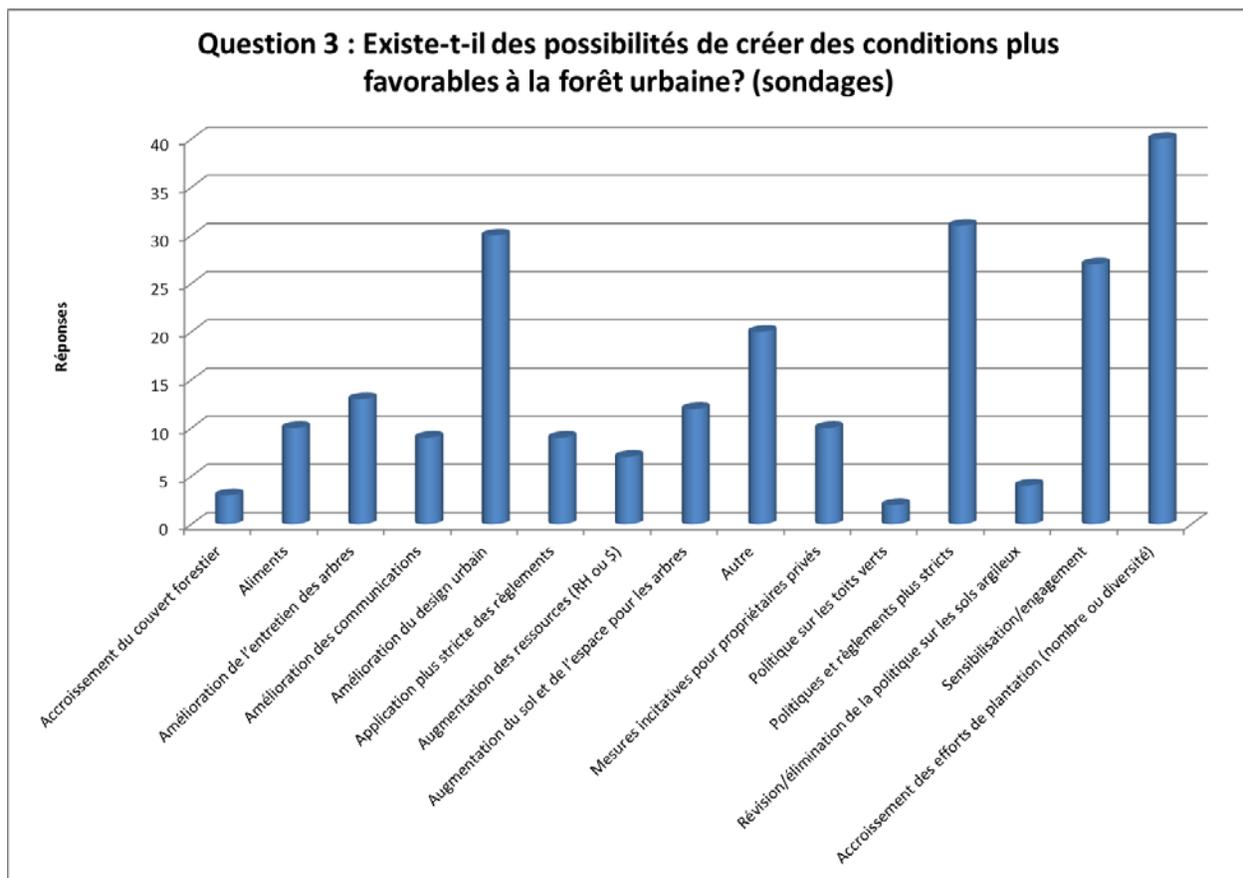


Figure 4 : Réponses à la question 3 (sondages)

Lettres d'opinion

Les lettres d'opinion reçues comportaient de nombreuses idées pour créer des conditions plus favorables à la forêt urbaine d'Ottawa. Ces idées ont été regroupées en quatre catégories : 1) améliorer la collaboration et la coordination; 2) donner le bon exemple sur les terrains publics; 3) améliorer les programmes de préservation et d'établissement des arbres sur les terrains privés; 4) améliorer la sensibilisation et l'intendance. Voici un résumé des suggestions des répondants pour chacune de ces catégories.

- Améliorer la collaboration et la coordination
 - » Vérifier si les fonds d'infrastructure peuvent être attribués à l'infrastructure verte.
 - » Collaborer avec la Commission de la capitale nationale (CCN) afin que la Ceinture de verdure et les autres propriétés de la CCN soient protégées et gérées dans le respect des objectifs du Plan de gestion de la forêt urbaine.
 - » Collaborer avec les « résidents-scientifiques » pour recueillir et transmettre de l'information.
 - » Collaborer avec les résidents-scientifiques locaux et les promoteurs au sujet des approches et des politiques de protection de la forêt ancienne de la ville (p. ex., le secteur boisé d'Arlington Woods, les chênes du parc Champlain et de la plage Westboro et les hautes terres de South March).
 - » Collaborer avec les pépiniéristes locaux pour s'assurer qu'ils disposent d'une quantité adéquate d'arbres d'essences indigènes de qualité pour les projets municipaux et autres.
 - » Collaborer avec le gouvernement provincial pour planter des arbres sur l'emprise des autoroutes.
 - » Améliorer la collaboration avec Hydro Ottawa en ce qui concerne les pratiques exemplaires en arboriculture.
 - » Améliorer l'éducation et la coordination des services municipaux pour ce qui est des possibilités de préservation et de plantation d'arbres, y compris l'évaluation de l'application de sel de voirie.
- Donner le bon exemple sur les terrains publics
 - » Adopter des pratiques exemplaires de préservation des arbres dans les travaux de construction et de réfection des trottoirs et des routes.
 - » Prévoir dans la planification des rues un espace suffisant au-dessus du sol et en dessous (et assez de terre) pour les arbres (de grands arbres si c'est possible).
 - » Veiller à ce que toutes les rues comportent des arbres d'essences variées, idéalement des espèces indigènes produites localement.
 - » Mettre sur pied une stratégie de remplacement des arbres sur une base systématique (au moins un nouvel arbre pour chaque arbre enlevé) et non pas seulement à la demande des résidents des terrains adjacents. Assurer la

planification du remplacement pour les secteurs ayant des arbres plus anciens. Accroître les efforts de plantation dans les terre-pleins, les parcs et les espaces libres publics lorsqu'il n'est pas possible de remplacer un arbre au même endroit en raison de la densification.

- Améliorer les programmes de préservation et d'établissement des arbres sur les terrains privés
 - » Exiger que les renseignements sur les arbres soient joints aux demandes de permis de construire pour qu'ils soient pris en compte dans le processus d'approbation.
 - » Exiger que les arbres existants figurent dans les plans d'aménagement et que toutes les mesures appropriées soient en place pour préserver ces arbres le cas échéant.
 - » Exiger l'intégration de la plantation d'arbres (p. ex., au moins un arbre pour chaque 1 000 pi² de surface de bâtiment).
 - » Demander au personnel de se rendre sur place pour examiner les propositions de préservation, d'enlèvement et de plantation des arbres, puis de se rendre à nouveau sur place pendant les travaux pour vérifier leur conformité aux plans approuvés.
 - » Accorder plus de ressources à l'application des règlements municipaux sur les arbres et exiger des lettres de crédit pour les arbres à préserver.
- Améliorer la sensibilisation et l'intendance
 - » Mettre sur pied une campagne de sensibilisation sur les bienfaits des arbres, surtout les grands arbres et les arbres patrimoniaux.
 - » Publier de plus amples renseignements sur le site Web de la Ville au sujet du choix des essences et des méthodes de plantation et d'entretien.
 - » Appuyer les programmes d'intendance des arbres et des programmes du type « Adoptez un espace naturel urbain ».
 - » Mettre en place des mesures incitatives pour la plantation et l'entretien des arbres sur les propriétés privées.
 - » Créer un poste de coordonnateur des efforts bénévoles et des activités à la Ville.

Question 4 : Qu'est-ce que la Ville pourrait faire pour vous aider (ou aider votre organisation) à créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?

Consultations avec le grand public et les intervenants externes

Au total, 46 réponses, regroupées en neuf catégories, ont été reçues pour la question 4. Si cette question a obtenu moins de réponses que les trois précédentes, c'est possiblement en raison des contraintes de temps au cours de l'atelier, et non pas parce que les participants ne voulaient pas suggérer des façons dont la Ville peut les aider. Au total, 12 des 46 répondants (soit 26 %) ont suggéré que la Ville devrait « appuyer d'autres organismes et organisations ou coordonner leurs activités », ce qui est cohérent avec le principal thème de la question 3, « sensibilisation et engagement du public ». Les répondants ont en outre donné six réponses (13 %) étroitement liées à

l'appui des organisations et à la sensibilisation et à l'engagement du public, soit la « prestation de services de conseil ou d'éducation ». Les répondants ont aussi mentionné six fois (13 %) des idées relatives à l'« amélioration et l'application du règlement sur la protection des arbres ». L'« offre d'arbres gratuits à planter » et les « mesures incitatives pour les propriétaires privés » ont été nommées quatre fois chacune (9 %). La catégorie « autre » regroupe diverses suggestions, comme la création d'une entente sur la cueillette d'aliments, une amélioration de l'accès aux terrains publics; la plantation d'arbres sur les emprises, l'accent mis sur le transport en commun; le broyage des souches; l'établissement d'un peuplement forestier adéquat; l'enlèvement des espèces envahissantes; la mobilisation des pépiniéristes locaux; etc.

La consultation avec les intervenants externes a permis d'obtenir neuf réponses supplémentaires, dont deux sur l'« amélioration des pratiques de la Ville », deux sur les « mesures incitatives pour les propriétaires privés » et deux sur l'« appui d'autres organismes et organisations ». La seule suggestion inscrite dans la catégorie « autre » visait la plantation d'arbustes ou d'arbres fruitiers sur l'emprise d'Hydro Ottawa.

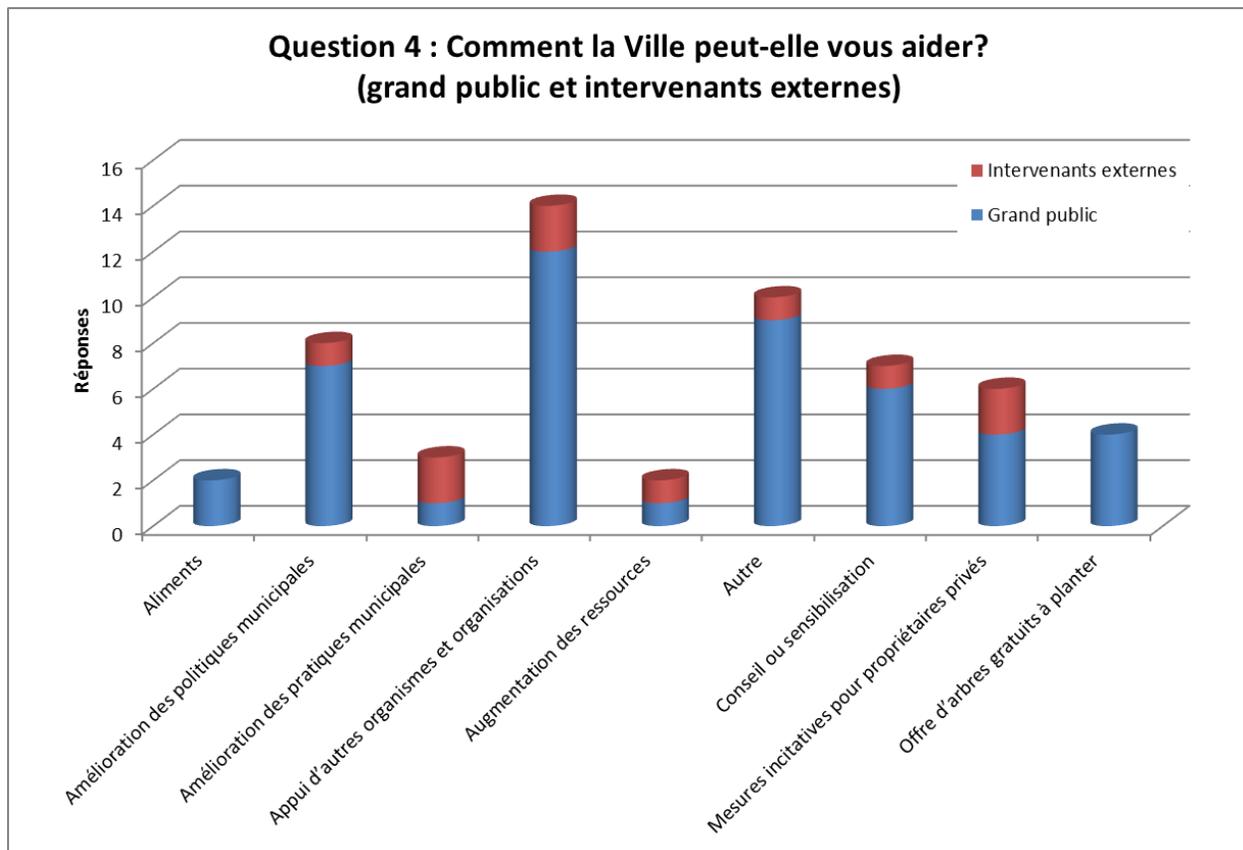


Figure 5 : Réponses à la question 4 (intervenants externes et grand public)

Sondage

Au total, la question 4 a obtenu 112 réponses, dont beaucoup proposaient des manières réalistes dont la Ville peut aider les personnes et les organisations à favoriser la forêt urbaine. Le thème

revenu le plus fréquemment dans les réponses (31 fois, 28 %) concernait l'« amélioration des politiques municipales », surtout les règlements et les politiques de protection des arbres. De nombreuses réponses (28, ou 25 %) suggéraient que la Ville fournisse « des conseils et une formation » pour sensibiliser le public à l'importance de la forêt urbaine et des règlements et politiques connexes. Presque autant de répondants (26, ou 23 %) ont proposé que la Ville et les organisations comme Hydro Ottawa améliorent leurs pratiques de gestion et d'entretien de la forêt urbaine. Entre autres sujets mentionnés, citons la « l'appui d'autres organismes et organisations ou la coordination de leurs activités » (20 réponses, 18 %), l'« offre d'arbres gratuits à planter » (15 réponses, 13 %), l'« augmentation des ressources octroyées », ce qui comprend les ressources humaines et le financement (10 réponses, 9 %), l'« appui à la cueillette des aliments dans les forêts urbaines » (6 réponses, 5 %) et la mise en place de « mesures incitatives pour les propriétaires privés » pour la plantation ou l'entretien d'arbres (4 réponses, 4 %). La catégorie « autre » (22 réponses, 20 %) comprend quant à elle une vaste gamme de suggestions comme la création d'emplois d'été pour étudiants et la publication de l'inventaire des arbres.



Figure 6 : Réponses à la question 4 (sondages)

Lettres d'opinion

Les lettres d'opinion reçues faisaient état d'une foule de mesures que la Ville pourrait prendre pour créer des conditions favorables à la forêt urbaine. Beaucoup d'entre elles figurent déjà parmi les réponses à la question 3. Les autres sont énumérées ci-dessous.

- Créer un plan de gestion de la forêt urbaine qui s'harmonise aux plans, aux politiques et aux lignes directrices de la Ville et qui comprenne une évaluation critique de la situation actuelle et des actions assorties de cibles et de mesures de rendement en vue d'atteindre les objectifs établis.
- Donner un horizon de 100 ans au plan de gestion de la forêt urbaine.
- Entreprendre un inventaire de référence et une évaluation de la forêt urbaine d'Ottawa.
- Trouver l'équilibre entre la densification et l'infrastructure verte.
- Planifier et gérer la forêt urbaine de sorte qu'elle soit diversifiée et résiliente et puisse résister aux changements climatiques.
- Recommander et mettre en œuvre des pratiques exemplaires applicables.
- Utiliser un système de comptabilité qui tient compte des coûts totaux et de la valeur du couvert forestier existant, y compris les services écosystémiques fournis, pour justifier l'augmentation des investissements dans la protection, l'entretien et l'amélioration de la forêt urbaine.
- Octroyer plus de ressources à la protection, à l'entretien et à la plantation d'arbres sur les terrains publics, à l'application des règlements et des politiques existantes et à la surveillance de l'état de la forêt urbaine.

Question 5 : Qu'est-ce que vous (ou votre organisation) pourriez faire pour créer des conditions plus favorables aux arbres et à la forêt urbaine d'Ottawa?

Consultations avec le grand public et les intervenants externes

La dernière question a reçu beaucoup moins de réponses (17) que les autres. D'après l'équipe responsable de l'animation de certaines des séances de consultation, il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt des participants, mais plutôt le résultat d'une contrainte de temps.

Plus du tiers des répondants ont indiqué qu'ils devraient et pourraient aider la Ville en participant aux « initiatives de sensibilisation et de communication » (6 réponses, 35 %), ce qui s'inscrit dans la lignée des réponses les plus fréquentes aux questions 3 et 4. En outre, trois répondants ont indiqué qu'ils pourraient « étayer et influencer les politiques et les pratiques municipales » (18 %), deux ont mentionné pouvoir agir à titre de « résident-scientifique » et deux, faire du « bénévolat général » (12 %). D'autres répondants ont mentionné la « surveillance de l'aménagement », la « surveillance de la santé des arbres » et les « collectes de fonds ».

Dans le cadre des consultations avec les intervenants externes, chacune des quatre catégories les plus souvent citées a vu son nombre de réponses augmenter de un.

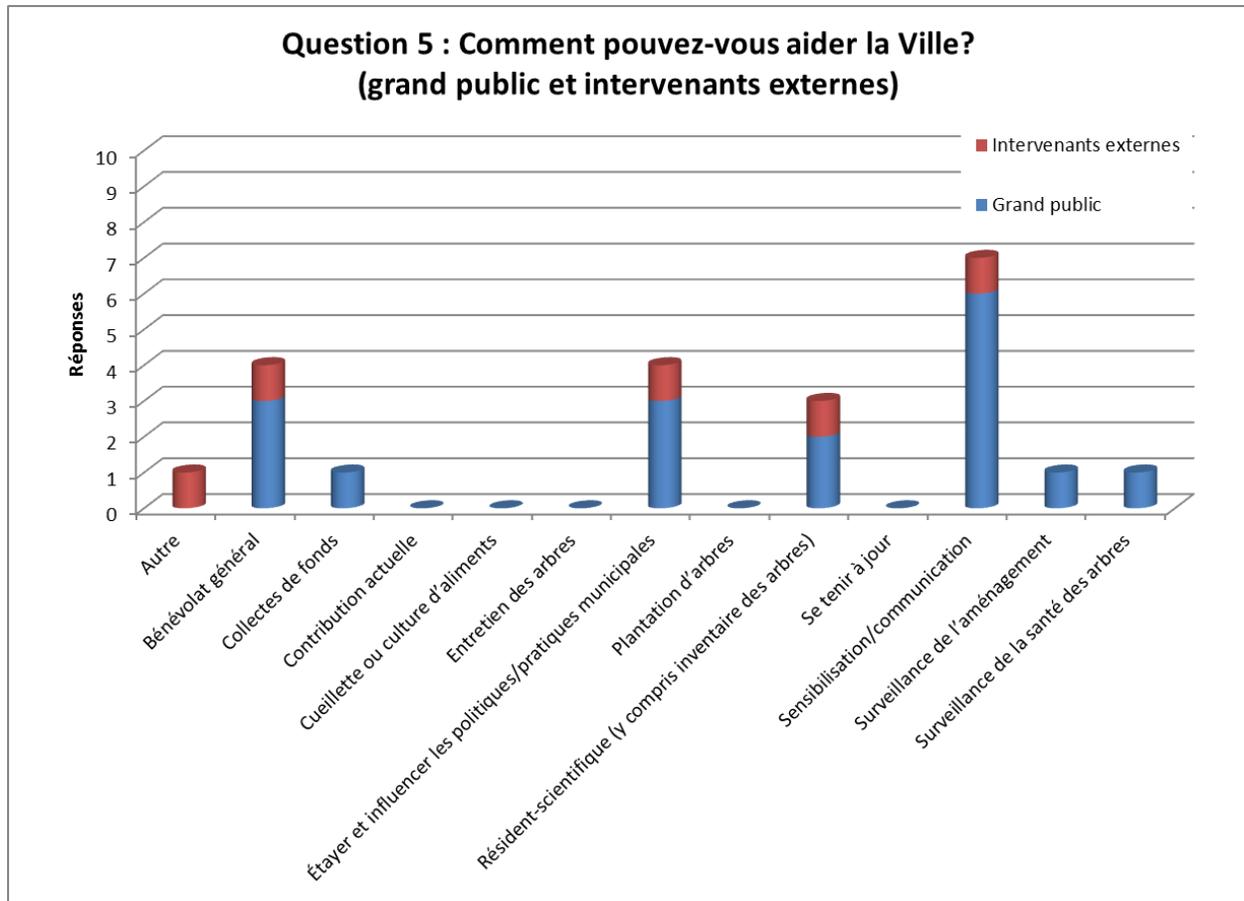


Figure 7 : Réponses à la question 5 (intervenants externes et grand public)

Sondage

Dans le cadre du sondage, la question 5 a reçu 108 réponses, qui proposaient de nombreuses façons d'aider la Ville à gérer sa forêt urbaine. Le thème principal des réponses formulées (29, soit 27 %) était « la sensibilisation et la communication », ce qui donne à croire que bon nombre de résidents et d'intervenants désirent transmettre leurs connaissances sur la valeur de la forêt urbaine. Presque autant de répondants (27, soit 25 %) ont mentionné la « plantation d'arbres ». Le quart des répondants serait donc prêt à participer aux initiatives de plantation sur les terrains publics et privés. Dix-neuf répondants (18 %) ont quant à eux indiqué qu'ils continueraient d'améliorer les conditions pour la forêt urbaine en s'efforçant d'« étayer et d'influencer les politiques et les pratiques de la Ville ». Une foule d'autres contributions ont été mentionnées dans le sondage, dont : le « bénévolat général » (14 réponses, 13 %), l'« entretien des arbres » (13 réponses, 12 %), la « surveillance de l'aménagement » et le signalement des contrevenants aux directives de protection des arbres (9 réponses, 8 %), la « surveillance de la santé des arbres » et le signalement des problèmes de santé des arbres (9 réponses, 8 %), la « cueillette ou la culture d'aliments » (5 réponses, 5 %), les « collectes de fonds » (4 réponses, 4 %), et le fait de « se tenir au courant » (4 réponses, 4 %). Pour ce qui est de la catégorie « autre », 12 répondants (11 %) ont fourni des idées comme le développement des sources locales de semences, l'amélioration générale des capacités ou l'offre de conseils hautement spécialisés. Huit répondants (7 %) ont pour leur part indiqué qu'ils contribuaient déjà aux efforts et aux activités entourant la forêt urbaine.

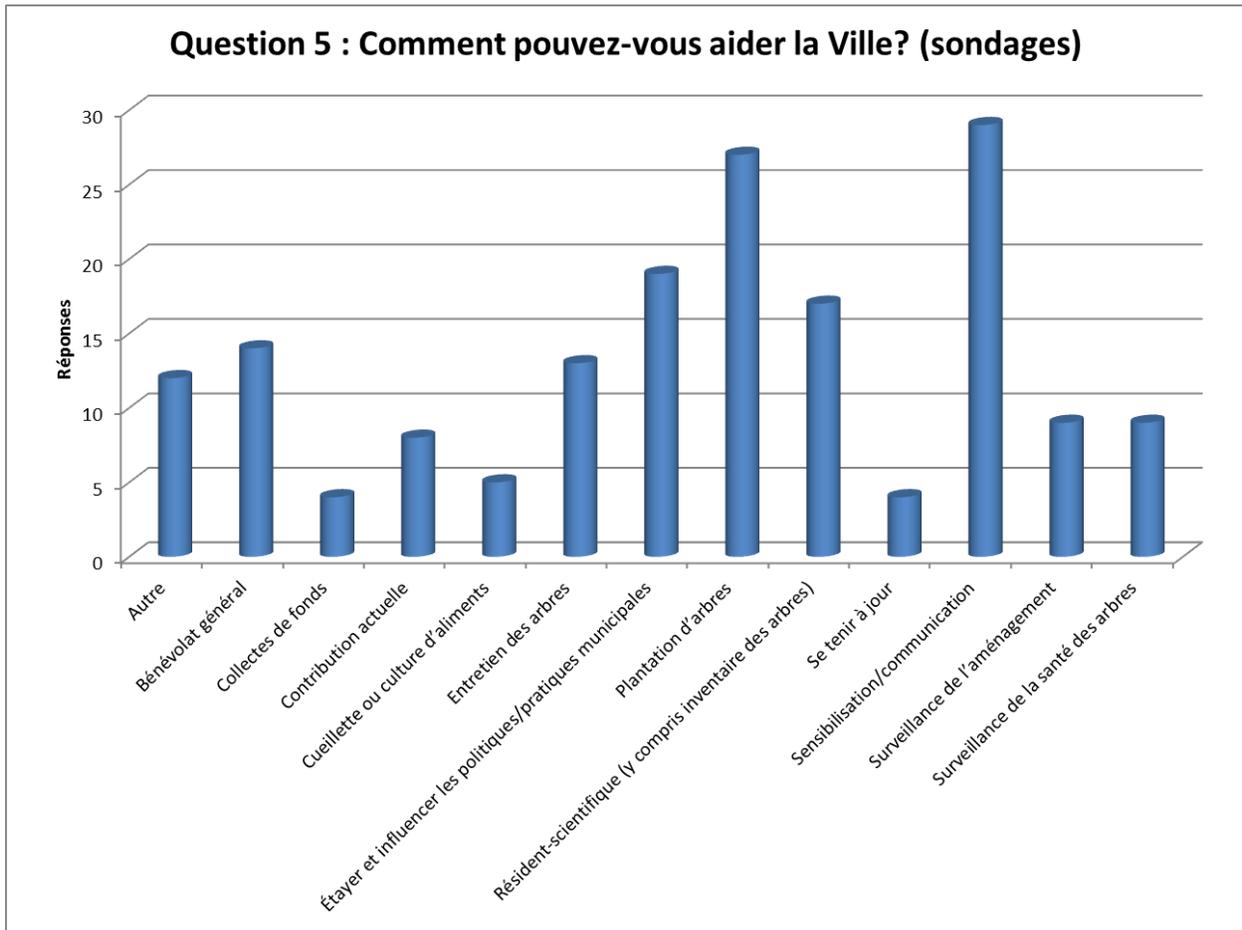


Figure 8 : Réponses à la question 5 (sondages)

Lettres d'opinion

Les lettres d'opinion reçues comportaient des idées bien précises de contributions à l'entretien de la forêt urbaine de la Ville. Ces lettres proposaient principalement d'offrir à la Ville de profiter gratuitement de l'expérience des répondants à titre de résidents-scientifiques dans différents domaines. Voici les exemples les plus parlants :

- Les « résidents-scientifiques » et les groupes de protection des arbres locaux peuvent fournir des données sur les zones boisées, encourager la protection des arbres dans leur voisinage et discuter avec le personnel de la Ville, les consultants du Plan de gestion de la forêt urbaine, les représentants de l'industrie de l'aménagement et les membres du Conseil.
» Par exemple, l'Ottawa Field-Naturalists' Club, qui compte plus de 700 membres.
- Les « résidents-scientifiques » et les groupes de protection des arbres locaux peuvent collaborer avec les écoles pour les aider à intégrer à leur programme-cadre des mesures pratiques d'entretien des arbres ou des terrains boisés.
- Les « résidents-scientifiques » et les groupes de protection des arbres locaux peuvent démarrer un programme d'intendance des arbres, qui offrirait aux bénévoles de la formation et une attestation sur l'entretien des arbres municipaux.

Notons que toutes les lettres témoignaient d'une volonté forte de fournir de la rétroaction dans l'élaboration du Plan de gestion de la forêt urbaine. Ainsi, trois des cinq lettres mentionnaient qu'il faudrait mettre sur pied une consultation intérimaire entre les consultations préliminaires de la phase 1 sur la vision du plan et les consultations de la phase 2 sur la version provisoire du plan. Deux lettres ont d'ailleurs indiqué précisément qu'il faudrait mettre sur pied une séance de consultation intérimaire où seraient présentés la vision et les objectifs provisoires, de même qu'un aperçu du Plan et des résultats attendus.

MOT DE LA FIN

Les consultations de la phase 1 du Plan de gestion de la forêt urbaine de la Ville d'Ottawa ont mobilisé de nombreux participants, qui ont formulé une foule de commentaires pertinents. Ces commentaires, tout comme les renseignements généraux, les pratiques exemplaires et les pratiques antérieures pertinentes, seront examinés attentivement par l'équipe de consultation qui, de concert avec la Ville, préparera une version provisoire du Plan de gestion de la forêt urbaine, qui sera soumise au public à l'automne 2016.

Compte tenu de l'ampleur et de la nature des commentaires reçus dans les consultations de la phase 1, une attention particulière sera donnée aux approches et aux méthodes à inclure dans les consultations de la phase 2 pour que tous ceux qui le désirent puissent donner leur avis sur la version provisoire du Plan. En plus des ateliers animés dans le cadre des consultations, les résidents auront accès au Plan provisoire complet, qui sera publié sur le site Web de la Ville avant les ateliers, ainsi qu'à un sondage en ligne où ils pourront donner leurs commentaires sur les différents aspects

de la version provisoire. Tout comme ceux de la phase 1, les commentaires de la phase 2 seront examinés avec attention par l'équipe de consultation et la Ville d'Ottawa dans la rédaction du Plan.

REMERCIEMENTS

La Ville d'Ottawa et l'équipe de projet du Plan de gestion de la forêt urbaine désirent remercier tous ceux et celles qui ont participé aux séances de consultation et qui ont employé leur temps précieux à formuler d'excellentes idées dans le sondage de la phase 1. Grâce à ces idées, le Plan de gestion de la forêt urbaine de la Ville d'Ottawa reflétera la vision et les objectifs des résidents et fournira des mesures pratiques et réalisables afin de lever les obstacles et de mettre à profit les occasions de protéger, d'entretenir et d'améliorer la forêt urbaine d'Ottawa.